

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE PETIT ET GRAND GIBIER CAMPAGNE 2025-2026

Première demande

Partie réservée à nos services		
Massif	Matricule	Zone

Demande à retourner au plus tard le 15/02/2025 :

Obligatoirement accompagnée d'un chèque de 74 € (cotisation 2025-2026), à l'ordre de « FDC 41 »

Une seule cotisation est due pour l'ensemble de vos territoires et votre chèque sera débité en juillet 2025

Toute demande incomplète ne pourra être instruite

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Monsieur	Téléphone	
Nom			Portable	
Prénom			E-mail	
Adresse complète				

Cocher impérativement 1 case : Propriétaire Mandataire Détenteur de droit de chasse

Joindre vos justificatifs (exemple : acte de propriété, bail de chasse ou délégation écrite du propriétaire, etc.)

Joindre un plan du territoire au 1/25 000^{ème} en délimitant votre territoire

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Lieu-dit principal :

COMMUNE	BOIS	PLAINE	EAU	TOTAL
TOTAUX				

PLAN DE CHASSE DEMANDE

ESPECES	Chevreuil	Cerf	Biche	Faon	Mouflon	Daim	Perdrix	Faisan	Lièvre
Exprimer un nombre d'animaux demandés									

PLAN DE GESTION SANGLIER

Si votre territoire se situe sur plusieurs départements, vous devez faire une demande dans chaque département et solliciter une décision interdépartementale auprès de la Fédération concernée par la plus grande surface en fournissant une copie des arrêtés.

Si vous souhaitez chasser le sanglier, cochez la case :

- Je souhaite recevoir un carnet de prélèvement sanglier pour mon territoire

Un carnet de prélèvement obligatoire pour l'espèce sanglier vous sera remis dès que vous aurez réglé votre éventuelle participation financière aux dégâts de sanglier.

Campagne de chasse 2024-2025

Nom du demandeur précédent (le cas échéant) :

! ATTENTION !

- Ce bilan est à nous retourner impérativement rempli suivant les consignes données.
- La Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher garantit le caractère confidentiel des renseignements individuels fournis.

TABLEAU DE CHASSE TIR ET VENERIE UNIQUEMENT (Hors déterrage et piégeage)

réalisé sur votre territoire (du 1^{er} Juin au 15 Février)

A retourner au plus tard le 15/02/2025

ATTENTION

S'IL N'Y A EU AUCUN PRELEVEMENT, METTRE LE CHIFFRE 0

GRANDS GIBIERS

	Cerf élaphe							Sanglier <i>Nombre total</i>
		Chevreuil	Cerf			Cerf Sika	Daim	
			Cerf	Biche	Faon			
Avant le 22/09/24	0	0	0	0	0	0		
A partir du 22/09/24	0	0	0	0	0	0		

PETITS GIBIERS SEDENTAIRES

	Perdrix grise		Perdrix rouge		Faisan commun		Faisan vénéré	Lièvre		Lapin
	Plan de chasse	Hors plan de chasse	Plan de chasse	Hors plan de chasse	Plan de chasse	Hors plan de chasse		Plan de chasse	Hors plan de chasse	

MIGRATEURS TERRESTRES

	Bécasse	Grive	Merle	Caille des blés	Pigeon ramier	Pigeon colombin	Vanneau huppé	Tourterelle turque	Alouette des champs

OISEAUX D'EAU

	Colvert	Sarcelle d'hiver	Sarcelle d'été	Pilet	Chipeau	Siffleur	
	Souchet	Milouin	Morillon	Oies	Bernache du Canada	Bécassine	Sourde
							Des marais

PREDATEURS ET DEPREDATEURS

	Renard	Fouine	Martre	Putois	Blaireau	Ragondin
	Rat musqué	Corbeau freux	Corneille noire	Pie bavarde	Geai	Etourneau sansonnet

Date : ___ / ___ / 20___ **et** **Signature obligatoire :**

« Je certifie sur l'honneur que les informations portées sur le recto et verso de ce document sont exactes et je certifie être détenteur du droit de chasse sur l'ensemble du territoire objet de la présente demande de plan de chasse »